

Formation des enseignants du secondaire : vers la chute finale !

Le 25 janvier dernier, le Ministère de l'Éducation nationale a décidé de réformer le master MEEF et le CAPES-CAFEP. Sous prétexte de remédier à la crise de recrutement que subissent de nombreuses disciplines en collège et lycée, cette réforme couronne quarante années de démolition du système éducatif au cours desquelles Jean-Michel Banquer s'est particulièrement illustré, notamment avec ses réformes du lycée professionnel, du lycée général et du baccalauréat.

Malgré de nombreuses critiques solides et argumentées, le ministre, fidèle à lui-même, s'obstine et reste sourd aux alertes d'où qu'elles émanent, ignorant jusqu'à l'avertissement pourtant très mesuré d'un syndicat d'inspecteurs réclamant solennellement le réexamen d'une « *réforme qui fragilise le métier d'enseignant et au-delà la formation d'élèves futurs citoyens éduqués, éclairés et responsables* », constat que partage Action & Démocratie.

Dès sa création, le Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré avait pour objectif le recrutement de professeurs compétents dans leur discipline et capables de transmettre un savoir. Le nouveau CAPES favorisera des épreuves dites « professionnelles » au détriment de l'évaluation des compétences disciplinaires des candidats, devenues secondaires. Qu'on en juge : une seule épreuve écrite, à faible coefficient, permettra encore de s'assurer que le futur professeur dispose bien des connaissances à transmettre à ses élèves !

En parallèle, une nouvelle et improbable épreuve orale sous la forme d'un entretien devant un « jury », **comportant qui plus est des personnels non-enseignants** (oui, vous avez bien lu !), visera à s'assurer que le candidat est apte à « *se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation* », qu'il est « *attaché aux valeurs de la République* » et motivé (sic) pour les inculquer à ses futurs élèves (laïcité, lutte contre les « discriminations », etc.) et enfin capable de « *se positionner en fonctionnaire* » ! Ainsi instaure-t-on un véritable **entretien d'embauche** visant à recruter de futurs professeurs moins cultivés qu'auparavant mais beaux-parleurs et aptes à devenir des fonctionnaires dociles et idéologiquement bien orientés ! Ainsi remplace-t-on l'évaluation objective d'un savoir académique par une prestation de conformisme idéologique et de soumission hiérarchique !

Mais alors, les professeurs de demain seront-ils encore des professeurs, au plein sens de ce terme, ou bien des « *coachs de vie* » ? Sur quoi sera fondée leur légitimité auprès des élèves et des familles si ce n'est plus sur leur savoir ? Par ailleurs, c'est aussi parce que le professeur est expert dans son domaine qu'il dispose légitimement d'une liberté pédagogique. Cette liberté pourra donc désormais lui être contestée.

Il est enfin naïf de croire que cette réforme va remédier aux problèmes criants de recrutement des professeurs. En termes de quantité peut-être, du moins en donnera-t-elle l'illusion pendant quelque temps. Mais est-ce en recrutant des enseignants moins compétents que la France va freiner sa chute abyssale dans les classements internationaux ? Et surtout, n'est-il pas évident

que le métier de professeur sortira de cette réforme en étant plus déconsidéré que jamais et donc, à terme, encore moins attractif qu'il ne l'est aujourd'hui ?

« Attractif » ? Parlons « attractivité » donc ! Alors que déjà une large partie des étudiants les plus brillants fuient l'enseignement, conscients à juste titre qu'ils seront mieux traités ailleurs, demandons-nous quel étudiant pourrait être tenté de se lancer dans le parcours du combattant que va constituer cette nouvelle formation. Tout d'abord, l'étudiant devra préparer ses épreuves écrites ainsi que son mémoire tout en effectuant son stage en responsabilité ; on peut donc s'attendre à un taux d'échec énorme, condamnant un grand nombre de diplômés du MEEF à renoncer au statut de fonctionnaire et venant ainsi grossir une armée de contractuels précaires et corvéables à merci ! Quant à celui qui, malgré tout, obtiendra son CAPES, il devra enseigner immédiatement à **taux plein** alors que jusqu'ici son année de stagiaire ne se déroulait qu'à temps partiel. Bref, ce projet va entraîner des difficultés sans précédent pour les futurs professeurs, une dégradation terrible de leurs conditions d'étude et d'entrée dans le métier. Vous avez dit « attractif » ?

Jean-Michel Blanquer semble avoir (temporairement du moins) trouvé une source facile de recrutement, une main d'œuvre bon marché, et tant pis pour la casse sociale et éducative. Comme le disait sur France-Culture, Patrick Garcia, historien et formateur à l'ESPE de Versailles, « *cette réforme est une machine qui vise à diminuer les gens recrutés par concours* ». Finalement, pourquoi rendre le métier attractif quand seul compte pour le ministère de **mettre quelqu'un en face des élèves**. Peu importe le prévisible « turn-over » de contractuels dans les établissements. « *Bah... Faire prof ou bosser dans un fast-food... et puis c'est juste en attendant de trouver mieux* ».

L'Éducation nationale du XXI^e siècle n'a plus besoin de professeurs mais de « coachs » de passage, précaires, flexibles, soumis et bien entendu plus ouverts que leurs anciens à l'utilisation des nouvelles technologies. Peu importe leurs faibles compétences disciplinaires, « le savoir » n'est-il pas disponible à coup de clics sur Internet ? A quoi sert encore un enseignant érudit quand n'importe qui est apte à indiquer aux élèves où quérir leur savoir tout en s'assurant qu'ils n'aillent pas puiser auprès de sources jugées idéologiquement incorrectes.

Cette réforme est enfin en cohérence totale avec le refus du gouvernement d'augmenter notre rémunération. Celle-ci dépend en effet du niveau de qualification d'un salarié. Or rien ne justifie d'accorder un salaire correct et la sécurité de l'emploi à un « coach de vie » dont le métier consiste à guider des enfants sur une tablette et à leur inculquer les « valeurs » sociétales en vogue. Un gouvernement qui aurait le souci d'élever le niveau d'instruction de la population revaloriserait au contraire fortement les salaires des enseignants pour attirer au professorat les plus brillants, les plus cultivés de nos étudiants, dans l'optique de transmettre aux jeunes générations un savoir disciplinaire solide et une riche culture générale. Ainsi la France a-t-elle pu autrefois découvrir le radium et concevoir le TGV. Ce temps-là est terminé, l'élite se moque que le niveau intellectuel des Français s'effondre puisque ses propres enfants trouveront toujours refuge dans les derniers établissements prestigieux. L'élite se moque que la France apporte au monde de nouvelles Marie Curie, de nouveaux Emile Zola puisqu'on pourra toujours acheter à la Chine, et à bas prix, les dernières innovations du génie humain.

Cette réforme est une nouvelle étape dans l'effondrement de notre système scolaire, c'est un nouveau coup dur contre notre jeunesse, une nouvelle trahison envers la France.